



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Bengladesh

Question écrite n° 22252

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères au sujet de la suppression du poste de directeur-adjoint de l'Alliance française de Dhaka (Bengladesh) à compter de septembre 2013. En effet, cette décision apparaît tout à fait injustifiée au regard du dynamisme et de l'expansion des activités culturelles et d'enseignement de cette antenne. Elle entraînerait notamment l'arrêt des activités culturelles, non seulement à Dhaka, mais aussi dans trois autres implantations dans le pays, au moment où la demande est pourtant toujours plus importante. Par ailleurs, l'existence de l'Alliance française à Chittagong serait également menacée par cette suppression de poste, causant un préjudice considérable à l'image de notre pays et au rayonnement de sa langue et de sa culture. En conséquence, il lui demande de bien vouloir reconsidérer cette décision et de maintenir ce poste de directeur adjoint dont le rôle est indispensable pour accompagner l'expansion de cet établissement au service du renforcement des relations franco-bangladaises.

Texte de la réponse

L'Alliance française de Dacca est le principal opérateur culturel de la France au Bangladesh. Forte de cette notoriété historique et dotée d'une très bonne capacité de rayonnement, cette association constitue un vecteur important d'influence. Le ministère des affaires étrangères lui a toujours apporté son appui. A ce titre, en 2013, cette association a reçu la moitié des crédits de coopération attribués à l'ambassade sur le programme 185. Confronté à de fortes contraintes budgétaires, le réseau de coopération et d'action culturelle doit s'adapter. Sur un total de 120 postes supprimés dans le réseau en 2013, treize le seront dans les Alliances françaises. A l'issue des échanges organisés à ce sujet avec la Fondation Alliance française, ce sont principalement des postes de chargés de missions et de directeurs-adjoints afin de préserver les postes de directeur expatriés. La suppression du poste de directeur adjoint de l'Alliance française de Dacca ne devrait pas mettre en péril son fonctionnement, alors qu'il subsiste un poste de directeur expatrié. A ce jour, la plupart des Alliances françaises ne disposent plus de poste d'adjoint au directeur pris en charge par le réseau. Néanmoins, elles continuent de déployer une énergie et une efficacité remarquables dans la diffusion de la langue et de la culture française.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22252

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2013](#), page 3133

Réponse publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4404